

Dale K. VAN KLEY, *Les origines religieuses de la Révolution française (1560-1791)*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 2002, 573 p.

Claude Mazauric

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/4802>  
ISSN : 1952-403X

**Éditeur :**

Armand Colin, Société des études robespierristes

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 mars 2003  
Pagination : 186-189  
ISSN : 0003-4436

**Référence électronique**

Claude Mazauric, « Dale K. VAN KLEY, *Les origines religieuses de la Révolution française (1560-1791)*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 2002, 573 p. », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 331 | janvier-mars 2003, mis en ligne le 18 avril 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/4802>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

---

*Dale K. VAN KLEY, Les origines religieuses de la Révolution française (1560-1791), Paris, Seuil, « L'Univers historique », 2002, 573 p.*

Claude Mazauric

---

- 1 Dans sa dimension de révolution politique et idéologique, la Révolution française fut-elle anti-chrétienne, plus précisément anti-catholique ? Ou bien n'a-t-elle été elle-même que la fille (ingrate) du christianisme et de l'Église ? Voilà des questions que l'on se pose après avoir lu l'essai massif, argumenté, riche d'aperçus novateurs et savants de l'historien américain Dale Van Kley. Paru en anglais en 1996, le livre vient d'être heureusement publié en français dans une excellente traduction d'Alain Spiess.
- 2 La démarche directrice de ce gros ouvrage consiste en une observation fine, inscrite dans la longue durée, des effets idéologiques cumulés des conflits religieux intérieurs au christianisme, en France et au cours des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le résultat final de ces vastes conflits de doctrine et d'appartenance confessionnelle qu'on suit pas à pas, aura été, selon l'auteur, de dégager le terrain d'une « révolution » affichant un « laïcisme » dérivé du mouvement des Lumières, pour ne pas dire un anticatholicisme, au moins apparent. Mais en réalité, selon l'auteur, derrière ce qui s'affiche se manifeste en profondeur l'existence d'un héritage religieux mal assumé quoique constamment présent et immanent à la Révolution française. Pour étayer cette interprétation à première vue paradoxale, Dale Van Kley s'engage dans une histoire des idées religieuses en France depuis le temps de la Réforme protestante, explorant courants et tendances dans l'Église et le monde catholique, ou mieux, observant les procédures de passage progressif « de la religion à l'idéologie » (p. 29).
- 3 On ne résume évidemment pas en quelques feuillets un livre aussi foisonnant, résultat de longues recherches et de multiples approches, mais on peut essayer d'en suggérer le dessein d'ensemble. Van Kley montre ainsi comment, sur la base de la minorisation

réussie dans le Royaume dès les années 1560, de la Réforme de Calvin et des idées qu'elle produisait dans l'ordre politique et civil, s'est peu à peu construite une « religion royale » qui a conduit à sacraliser le monarque dans le même temps où s'affirmait un « absolutisme » étatique. L'essence de cette monarchie, efficace et bientôt bureaucratique, la conduisit à persécuter aussi bien le protestantisme résiduel jusqu'en 1684 (quand furent retirés aux adeptes de la « Religion prétendue réformée » les quelques droits et privilèges qu'on leur avait reconnus depuis 1598 et 1630) que les courants jugés déviants du catholicisme romain, celui en particulier des adeptes de l'augustinisme franco-flamand qu'on rassemble sous le qualificatif de « jansénistes ». L'auteur écrit : « la thèse du libre arbitre défendue par les jésuites face à celle de la grâce janséniste va également dans le sens d'une monarchie qui se veut absolue [...] » (p. 90). Mais cet exclusivisme répressif en son principe était lourd de contradictions et a fait émerger peu à peu de véritables résistances internes qui ont alimenté ou pris appui sur des oppositions aussi bien doctrinales que de type socio-institutionnel : les treize Parlements (Cours de justice qui se sont octroyé le pouvoir de dire le droit et la jurisprudence), le clergé quelquefois, les corps constitués assez souvent, qui tous puisent dans l'argumentaire juridique les moyens d'intervenir dans la sphère du religieux et le contraire. Le fonds doctrinal du jansénisme (« ... La controverse religieuse active la tendance calviniste du jansénisme à attribuer au seul Dieu transcendant le terme de « majesté », p. 202) qui n'est donc pas sans parenté avec le protestantisme calvinien refoulé du XVI<sup>e</sup> siècle, contribue plus que tout autre courant à nourrir la contestation politique de l'absolutisme cléricalo-monarchique, particulièrement au XVIII<sup>e</sup> siècle (p. 320).

- 4 Cet « absolutisme sacré » qui confondait dans la personne du monarque (Louis XIV) le « double corps du roi » (son essence politique intemporelle d'incarnation de l'État d'une part et d'autre part sa figure terrestre et transitoire) sortit amoindri, presque perverti par la nécessité où il fut de poursuivre le jansénisme dans toutes ses métamorphoses, depuis le chevet des mourants de qui on exigeait le « billet de confession » pour permettre à leur âme d'accéder au paradis, jusqu'aux Cours souveraines dont on refusait qu'elles puissent se prévaloir d'être les dépositaires des « lois fondamentales du Royaume », droit qu'on leur avait pourtant reconnu en fait au moment d'instituer la Régence en 1715. En fin de compte, c'est-à-dire au terme de ce « démantèlement du concept de l'absolutisme sacré » (titre du chapitre 4), Louis XVI n'incarnera plus que la figure d'un roi bonasse et sans majesté que l'entreprise « dévote » des anti-Lumières (comme on dit aujourd'hui) ne réussira pas à sauver parce que le tapis de majesté catholico-absolutiste venu de l'époque louis-quatorzienne, lui aura été retiré sous les pieds par les effets du « discours patriotique » des Parlements, des textes des philosophes des Lumières, des positions des curés « richéristes » (cf. pp. 333-335) et des prêches du clergé démocrate. L'héritage des controverses religieuses et confessionnelles ont finalement « dialectiquement contribué » (p. 31) à former une idéologie de rupture révolutionnaire, laïque mais pleinement héritière car « il se trouve que les hommes qui ont été la cheville ouvrière de la défection des curés en direction du Tiers État étaient Grégoire et Jallet, tous deux jansénisants d'une certaine manière » (p. 516). Cette culture (ou sensibilité nouvelle) entraîna le grand nombre des fidèles et une majorité de curés et desservants ; le refus du Pape et de la plus grande partie du Haut-clergé d'en accepter la conséquence, savoir la Constitution civile du clergé qui n'avait, ni dans l'intention, ni dans la logique institutionnelle, une dimension antireligieuse ou anti-catholique, conduisit à un schisme et à une profonde involution idéologique du catholicisme français. L'auteur conclut que les dynamiques internes au catholicisme ont constitué le substrat où

la Révolution a trouvé ses racines, y compris dans sa phase « déchristianisatrice » contre laquelle précisément, je le rappelle, bataillèrent Robespierre et la majorité du Gouvernement révolutionnaire qui firent voter par la Convention que le peuple français reconnaissait l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Comme on sait, cette décision d'inspiration déiste et politiquement républicaine ne put satisfaire l'Église. Celle-ci sortit divisée et traumatisée de la tourmente et ne vit son salut que dans l'adhésion à la Contre-Révolution héritière des « anti-Lumières », une Contre-Révolution, politique, idéologique et sociale dont elle eut tant de peine à sortir au cours des deux siècles suivants.

- 5 La profusion des développements de Van Kley et la pluralité des sources et des travaux consultés interdisent évidemment d'en discuter le détail ici. Son livre a suscité des réserves vives (cf. p. 551), notamment de la part d'une éminente spécialiste du jansénisme au XVII<sup>e</sup> siècle, Catherine Maire (*De la cause de Dieu à la cause de la Nation : le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Gallimard, 1998.). Je relève aussi que si le cousinage doctrinal sur la question de la grâce divine entre calvinisme et jansénisme peut s'établir comme une filiation par référence à la pensée de saint Augustin, il reste qu'entre protestants et jansénistes la rupture est totale jusqu'au bout sur la question de l'institution ecclésiastique, apostolique et romaine. Mais on ne peut qu'admirer le souci très internaliste de l'auteur de suivre par le menu le mouvement chronologique des controverses, oppositions internes, réappropriations d'héritages et bifurcations du catholicisme en France pendant les deux siècles et demi au cours desquels il a subi la tutelle de la monarchie absolue dans le même temps où il en fut le pilier.
- 6 En ce qui me concerne, les objections que m'inspire ce livre sont d'une autre nature. Sans l'éclairage rétrospectif apporté par la Révolution dans les années 1789-1791, pourrait-on donner un sens aux évolutions et conflits qui ont marqué l'Église et le monde des fidèles depuis 1560 ? En d'autres termes, l'approche téléologique de Dale Van Kley, c'est-à-dire ce dispositif de pensée où le sens de la dynamique est donné par son aboutissement, qui est à la recherche d'une causalité dialectique ce que la théologie est à la philosophie, n'établit-elle pas une sorte de finalisme par essence a historique ? Dans la variété de ses manifestations, le jansénisme politique du XVII<sup>e</sup> siècle est-il encore réductible à son essence religieuse ? Peut-on d'autre part concentrer toute l'analyse sur le seul champ idéologico-confessionnel ? Retrouvant à la fin de son livre, l'idée d'Edgar Quinet que François Furet, dans sa volonté d'alimenter les polémiques, avait remis au centre du débat il y a vingt ans, l'auteur inscrit la violence d'État au cours de la Révolution dans une tradition absolutiste dont le point de départ serait la répression du protestantisme et il s'appuie sur cette thèse pour tenter d'invalider en deux mots ce qu'il appelle « l'interprétation sociale marxiste de la Révolution » (dont il n'a d'ailleurs qu'une vision enfantine...). Mais croit-il qu'on puisse expliquer et comprendre deux siècles et demi de controverses religieuses à effets idéologiques réitératifs fonctionnant souvent à contre-pied comme il le montre bien, en ne sortant jamais ou presque de la sphère du religieux et du modèle d'interprétation internaliste ? À ne pas prendre en considération enjeux sociaux, déterminations structurelles, ambitions de groupes, formes et codes d'expression, dans les configurations successives où tout cela s'est construit, la thèse de Dale Van Kley, malgré son souci de saisir la dialectique des renversements et malgré la profusion de ses analyses, sort fragilisée d'une lecture attentive et l'on peut y voir une manière élégante et savante de réintroduire par la fenêtre l'hégémonie du précepte religieux comme facteur clef de l'évolution historique que la Révolution française,

précisément dans sa logique d'événement fondateur, avait fait sortir par la grande porte du champ de la politique, devenu dès lors résolument laïque et profane.